

les guides lui disaient avec emphase : *vide fossas, vide tumulos*, M. Rossignol répondait : « Ça des fossés? ce sont « des ravins!... Ceci des tumulus, je n'y vois que des trous « de charbonniers. » A ces naïves réponses, empreintes cependant d'un grand machiavélisme, les cicérones se regardaient, souriaient, haussaient un peu les épaules et avaient l'air de se dire : Est-il simple ce M. Thomas ! Bref le montagnard de Bibracte fut plus rusé que les montagnards du mont Poupet, et M. Rossignol revint à Dijon le cerveau rempli de preuves topographiques pour Alise contre Alaise. Sans perdre de temps, l'érudit archiviste confectionna une gargousse de 80, l'emplit de citations, d'ironies, de sarcasmes même, et, en août 1856, lança sa charge à mitraille qui étourdit les défenseurs d'Alaise et blessa assez fortement M. Quicherat. Bien plus, l'Institut de France approuva le feu et en doubla le succès en couronnant le mémoire de M. Rossignol dans sa séance du 7 août 1857.

Les Bourguignons furent ravis de la vaillante défense de leur chef, et un Franc-Comtois nous apprend, « que les « Dijonnais furent sur le point d'illuminer la ville et de voter « à M. Rossignol, au nom de sa Bourgogne bien-aimée, « cinquante jours de *supplications*, comme jadis Rome à « César. »

Cette petite malice de M. Desjardins n'est rien en comparaison du *toile franc-comtois*. On chercha d'abord à amoindrir l'honneur du triomphe, en diminuant le nombre des juges qui avaient voté la couronne. Dans un article assez méchant pour l'Institut autant que pour M. Rossignol, inséré au *Moniteur* du 13 octobre 1858, on nous apprend les *petits secrets* des distributeurs de gloire et de mentions honorables ; on nous montre la *commission des antiquités de la France*, composée seulement de huit membres, et souveraine, dans ses jugements ; or, cinq membres sur huit ont voté pour